



LE TOURNANT ÉCOLOGIQUE DE LA CULTURE DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE

Benoît BOUSCAREL : Les intermédiaires musiques lors de cette 44ème rencontre des agences d'urbanisme étaient signées Frank MICHELETTI tout comme la soirée de Gala hier. On peut l'applaudir une dernière fois. Frank MICHELETTI qui est chorégraphe et créateur de la troupe Kubilai Khan Investigations.

On salue nos nouveaux invités On va remercier cette 44ème rencontre avec vous Simon TEYSSOU qui est avec nous, et vous le savez toutes et tous, grand prix de l'urbanisme cette année, c'est aussi le directeur de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand On peut peut-être aussi applaudir le grand prix de l'urbanisme 2023. Merci d'être avec nous Simon TEYSSOU. On est également avec Marc DROUET, le DRAC, directeur régional de l'action culturelle, de la région Auvergne Rhône-Alpes. Et puis on est également avec Philippe MAZENC, DGALN. Merci d'être avec nous pour représenter le ministère du logement. Vous allez aussi évidemment échanger avec cette table ronde.

Simon TEYSSOU, j'ai envie de commencer avec vous pour parler de ruralité. On a beaucoup évoqué évidemment pendant nos échanges, la ruralité. C'est le fondement vraiment de votre travail, de votre œuvre pourrait-on dire. Comment est-ce que vous pourriez réagir à tout ce qui s'est dit jusqu'à maintenant à propos de ruralité ? Vous vous êtes véritablement engagé. Vous construisez uniquement en bois je crois, ou presque exclusivement en bois, avec des ressources locales. Il y a pour vous quelque chose d'extrêmement important quand on travaille en ruralité d'utiliser la matière locale.

Simon TEYSSOU : Alors nous avons une pratique qui dépasse largement l'usage du bois qui est plutôt une pratique transcalaire qui dépasse les échelles et notre pratique consiste aussi bien à faire des projets d'urbanisme, d'espaces publics, de transformation de patrimoine bâti mais aussi effectivement d'objets construits neufs pour lesquels nous essayons d'utiliser ce que j'appelle les nouvelles ressources qui permettent de convoquer les gisements qui existent sur notre territoire pour construire aussi bien du neuf que réhabiliter du patrimoine bâti existant.

Voilà, c'est en référence aussi à la question de l'architecture vernaculaire qu'on pourrait caractériser de la manière suivante, l'architecture vernaculaire finalement extrait la matière directement sur le site pour construire en fait ces édifices, ces aménagements. Evidemment la modernité a balayé tout ça avec le développement d'une société carbonnée, avec la facilité permise par le déplacement de la matière, qui fait que

l'architecture, comme l'agriculture, sont devenus un peu hors sol Et donc l'idée c'est de faire en sorte de réutiliser les filières locales pour construire autrement. Voilà, j'essaie de résumer un petit peu notre pratique, qui dépasse encore une fois largement la question de l'objet construit puisque notre intérêt vraiment vise à agir pour la transformation de nos territoires ruraux qui sont parfois en déshérence notamment les petites centralités un peu denses qui sont en difficulté souvent.

Qui n'a pas l'image de ces bourgs, de ces petites villes du Massif central qui sont caractérisés par un taux de vacances considérable etc. Donc c'est aussi peut-être penser à une échelle macro. C'est d'imaginer comment finalement tous ces gisements peuvent être de nouveau utilisés par peut-être finalement une logique, peut-être étatique, soyons utopique, qui viserait à la redistribution des services, des emplois et qui permettrait de réhabiliter finalement tous ces lieux.

Benoît BOUSCAREL : On va échanger là-dessus avec les représentants des ministères qui sont à côté de vous. Quand on parle du ZAN, zéro artificialisation nette, on peut évoquer cette question-là, qui arrive dont on sent déjà les effets dans les PLU. Vous vous pensez le ZAN comme une opportunité extraordinaire de création, de créativité, plutôt que comme des contraintes, c'est votre position, Simon TEYSSOU ?

Simon TEYSSOU : C'est ça exactement. Finalement si on articule la question de cette perspective avec l'enjeu culturel, c'est aussi d'imaginer comment cette nécessité qui consiste à arrêter d'artificialiser des sols est aussi finalement un levier incroyable pour repenser notre manière de considérer le territoire, d'imaginer par exemple réhabiliter des centres bourgs en déshérence, peut-être aussi reconsidérer les nappes pavillonnaires qui sont étendues, qui ont anthropisé des milliers et des milliers d'hectares, voire peut-être aussi reconsidérer les zones d'activité, imaginer aussi des logiques plurifonctionnelles, reconnecter les fonctions entre elles plutôt que de les séparer, sortir de cette logique de séparation des fonctions qui génère aussi beaucoup de déplacements.

J'aborde la question du ZAN vraiment comme quelque chose de positif et de créatif. En tout cas c'est comme ça qu'on l'aborde aussi à l'école de l'architecture. Nos étudiants s'emparent de ces sujets. Je pense que ça ré imbrique aussi la question de l'architecture et de l'agriculture. Comment finalement toutes ces pièces agricoles qui sont prises dans les mailles de l'organisation

diffuse pourraient être considérées comme des territoires qui demain pourraient être le support d'une agriculture relocalisée. Alors tout ça c'est un peu utopique mais on pourrait, au moins aujourd'hui, se mettre dans une position où on sanctuarise par exemple les restants de terre vivrières qui sont encore présentes dans les territoires urbanisés et qui pourraient être mis à profit demain pour développer des activités de permaculture, soyons complètement utopique, mais aujourd'hui, même si ça n'advient que demain, qu'est-ce qu'on fait pour sanctuariser ces terres et ne pas les consommer ?

Emma DELAUNAY : Merci Simon TEYSSOU, vous nous donnez plein de pistes d'exploration. J'aimerais vous entendre, Philippe MAZENC, sur ces changements de pratique, changements de métier autour de la question des centres-bourgs mais aussi pourquoi pas de ces entrées de ville, de ces grands parkings qui le dimanche soir restent vides, on pourrait faire d'autres choses peut-être ?

Philippe MAZENC : Oui alors tout d'abord, si vous me permettez je reprends un petit peu ce que vous avez dit, vous avez dit ministère du logement et c'est une façon aussi de répondre à votre question. La DGALN ((Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature) ce n'est pas simplement le ministère du logement, c'est le ministère de la transition écologique, c'est le ministère de la ville, c'est un peu le ministère des transports mais qui est un peu à l'écart

On a tout le pôle ministériel et on dépend de l'ensemble du pôle ministériel, je le dis c'est pas simplement pour dire qu'on est très important, c'est pas forcément ça qui est important justement, c'est pour vous dire qu'on a forcément une approche transversale. D'ailleurs à titre anecdotique on vient d'évoquer le ZAN, la sous-direction de l'aménagement durable, je les vois pas mais j'imagine qu'ils sont dans la salle qui suivent les activités du POLAU ; j'entendais la fin de la table ronde précédente ; qui suivent la Preuve par 7, qui suivent le JPPO est également en charge du ZAN et ça c'est extrêmement important parce que ça montre bien la vocation transversale de l'action de la DGALN en général, si vous voulez on pourra y revenir tout à l'heure Sur ce qu'on vient de se dire et la question que vous venez de poser, on a toujours un écueil qu'il faut qu'on évite, je pense, en administration centrale et nous particulièrement à la DGALN et à la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages).

L'écueil c'est la technicité, c'est avoir une approche, finalement une approche que certains pourraient qualifier d'approche d'ingénieur, très froide, très calculatrice, en réalité non. On a véritablement besoin, et les travaux que vous faites sont particulièrement importants pour nous, parce qu'on a besoin de ces capteurs et pour revenir aux entrées de ville, aux quartiers de gare etc., on a besoin de ces capteurs justement pour éviter d'avoir une approche qui est extrêmement technique. Sur le ZAN c'est un peu ce que l'on nous a reproché, nous en administration on applique évidemment, on met en œuvre les textes qui sont votés par le législateur, mais le reproche qu'on peut

nous faire c'est justement d'avoir cette approche un peu déconnectée de la vie, de la qualité d'usage du bâtiment par exemple pour parler du bâtiment. Justement sur ces quartiers de gare je dirais qu'on n'a pas vraiment le choix ou les entrées de ville, il nous faut des études mais il nous faut un ressenti aussi sur place.

Donc on en parle beaucoup en ce moment, il y a plusieurs programmes et notamment des missions qui sont menées par l'inspection générale autour de ces quartiers et finalement, on utilise les objets et les outils que nous avons. Les outils que nous avons c'est évidemment des incitations fiscales ou des incitations pour les maires à construire dans ces quartiers. C'est aussi beaucoup, l'intervention des opérateurs de l'État que ce soit l'ANRU en QPV, le CEREMA etc. Enfin on a disposition tous ces opérateurs de l'État. Mais encore une fois on est toujours sur une ligne de crête je dirais entre cet aspect technique d'une part et le fait d'être quand même en lien et en prise directe avec la vraie vie.

Et aussi le fait que c'est une réflexion qui est très forte en ce moment au sein du pôle ministériel en général : quel est le rôle de l'État ? quelles sont les responsabilités de l'État ? Il est évidemment hors de question que l'État se désengage, encore une fois je parlais des opérateurs de l'État mais je parle évidemment des services déconcentrés de l'État qu'on ne met probablement pas assez en avant encore, et aussi les prérogatives qui échoient aux collectivités territoriales. Encore une fois vous en parliez lors de la précédente table ronde c'est également un enjeu majeur pour nous autour de différents projets de loi ou réflexions qui sont en cours.

Benoît BOUSCAREL : Est-ce que ça communique suffisamment sur le terrain au niveau des services déconcentrés de l'État Philippe MAZENC ? entre les différents ministères finalement ? Parce que ça c'est une des clés probablement de la solution ou des solutions qu'on peut inventer, qu'on peut imaginer On s'imagine bien qu'on ne va pas trouver la solution, il y en a peut-être pas qu'une, ça c'est une première question. Mais quand Simon TEYSSOU nous demande aussi ou demande de manière globale, à ce que peut-être on sanctuarise, ça c'est du concret, qu'on sanctuarise des terres agricoles pour ensuite pouvoir éventuellement les utiliser plus tard dans une logique un peu vivrière et dans une logique aussi d'aménagement local. Comment est-ce que vous réagissez ?

Philippe MAZENC : Plusieurs éléments, et ce que je vais dire n'a rien à voir avec le fait que mon voisin de droite est mon voisin de droite. Il se trouve que dans une vie précédente j'ai été secrétaire général aux affaires régionales dans une autre région, pas ici, en Bretagne. On travaillait beaucoup avec la DRAC et ce rôle de synthèse du SGAR était extrêmement important et c'est vrai que je crois pouvoir dire ; je viens du ministère du logement donc je peux en parler librement ; je crois que nos deux ministères très sincèrement travaillent extrêmement bien ensemble. Je n'ai jamais connu que ce soit sur le terrain ou que ce soit en administration centrale, très sincèrement, je n'ai jamais connu d'écart entre ministère de la Culture

et au sens général le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Après la question que vous évoquez c'est est-ce qu'on se met tous dans le même sens pour arriver à un objectif commun ?

Oui, parce que pour une raison simple, en administration centrale l'expression de la volonté générale, de l'intérêt général, ça se décline, ça se définit dans les réunions interministérielles et si on n'est pas d'accord avant il faut qu'on le soit après parce que de toute façon il y a un arbitrage du cabinet de la première ministre et ceux qui ne sont pas d'accord le sont forcément après. En tout cas c'est le cas la plupart du temps. Après sur le terrain, il y a deux choses. Sur le terrain d'abord, on a des services déconcentrés du ministère auquel j'appartiens la DREAL en particulier et les DDT sont des services à compétences très transversales. Après il y a la question de l'expertise de nos ressources, ça c'est autre chose mais en tout cas ce sont des services à vocation très transversale. Je crois pouvoir dire qu'on travaille de manière cohérente entre l'administration centrale et les services déconcentrés.

Le deuxième sujet que vous évoquez, en tout cas qui est la conséquence de ce que vous évoquez, on parlait tout à l'heure, pardon encore de faire référence à la table ronde précédente mais je trouvais ça intéressant, on parlait de la formation des élus. L'enjeu qu'on a pour nous, notamment sur le ZAN mais pas que, c'est comment fait-on pour se mettre à la maille et au-delà des expériences qu'on peut mener, au-delà des travaux qu'on fait en administration centrale qui parfois sont un peu ardu, comment fait-on pour former nos propres équipes, pour les mettre justement à la maille, toutes nos équipes, afin que tout le monde ait le même degré de connaissance de la réglementation qu'on est en train de mettre en place, et pas simplement une fois qu'elle est en place.

Il y a aussi un rôle très fort, moi j'y crois vraiment, un rôle de conviction, de préparation, de discussion entre les services de l'État, les collectivités locales et plus généralement tous les acteurs de l'urbanisme, de l'aménagement, du logement. Et ça c'est une difficulté pour nous parce que, c'est normal, on est évidemment tous sous contrainte budgétaire et cet enjeu nous anime et ce n'est pas forcément la chose la plus facile à faire. Donc encore une fois, pour résumer, la transversalité, moi j'y crois, je crois que ça marche plutôt pas mal. La formation, l'information, la conviction, c'est un véritable enjeu qu'on a plus de mal à mettre en œuvre mais forcément parce qu'on est sous contrainte budgétaire et qu'on ne peut pas former tout le monde en même temps de manière suffisamment anticipée parfois.

Benoît BOUSCAREL : Bonjour Marc DROUET, directeur régional des affaires culturelles. Alors vous n'êtes pas seulement à la droite de Philippe MAZENC, vous êtes aussi au centre de notre installation et au centre aussi par votre, évidemment, champ de compétence et d'activité de cette rencontre « no cultures, no futures ». Première question. C'est peut-être une réaction à ce que vient de dire Philippe MAZENC sur cette connexion, cette interconnexion des services déconcentrés de l'État. Et puis ensuite peut-être

aussi avoir votre point de vue sur les échanges qu'on a depuis trois jours sur l'importance de la culture pour nous aider à réorienter.

Marc DROUET : Oui merci. Moi je me retrouve complètement dans ce que j'ai entendu, notamment ce matin, dans ce qui vient d'être dit et dans ce qui a été dit au cours de ces journées et je me réjouis de voir réapparaître, peut-être d'une certaine manière, ou mieux apparaître le rôle du ministère de la Culture dans son ensemble, dans cette dimension du fait urbain, d'une manière générale.

Le ministère de la Culture effectivement, il a un rôle interministériel, il a un rôle partenarial auprès des élus locaux, auprès des agences d'urbanisme, auprès des architectes et il a une mission transversale parce qu'au fond l'urbanisme, ça consiste à insérer du nouveau bâti au sein d'un bâti déjà existant et de nombreux métiers du ministère de la Culture participent, contribuent à documenter cet existant et ça c'est fondamental, pour plusieurs objectifs. Ce sont les archéologues, les conservateurs des monuments historiques, les architectes des bâtiments de France, les architectes conseils qui travaillent également pour la DRAC. Tous ces métiers contribuent à faire apparaître l'existant, à le documenter, à le remettre en récit et en perspective historique, géographique mais aussi historique, avec deux fonctions principales.

La première, c'est de participer à la rédaction des documents d'urbanisme, la règle qui sera la règle pour le nouveau bâti parce que des prospects, des filets de hauteur, des volumes, des trames, des servitudes, d'une manière générale ça s'écrit en fonction de l'existant et puis la deuxième fonction, évidemment, c'est auprès des maîtres d'ouvrage et de leurs maîtres d'œuvre pour les aider à identifier ce que les architectes appellent le génie des lieux pour bien parvenir à insérer leur construction dans ce bâti déjà existant. Nous on s'y retrouve complètement et ce récit qui émerge et que l'on partage, quand on le documente, ce que l'on fait apparaître, et de nouveau c'est transversal dans le constat, c'est un récit de la frugalité au moins jusqu'au 20^e siècle pour l'essentiel.

Après, oui il y a ce phénomène qui était évoqué de l'apparition des énergies carbonées, d'une manière générale le charbon, le pétrole, etc. qui ont donné l'illusion longtemps d'une énergie à moindre coût et qui sans doute a contribué à faire perdre de vue ce que l'on avait documenté, ce que l'on documente dans le bâti existant c'est-à-dire se demander l'orientation d'un immeuble, les matériaux qu'on va utiliser, les filières courtes quand on peut faire venir de l'autre bout du monde du matériau, on ne se pose plus les mêmes questions.

C'est ce que ce récit porté par des agents du ministère de la Culture permet de révéler et si vous me permettez ce récit c'est un peu celui du roman de Joseph CONRAD « Au cœur des ténèbres » où le personnage part loin, part un peu plus loin et puis un jour on se rend compte qu'il est allé trop loin. On est un petit peu dans cette situation où on se retourne on ne peut pas dire exactement à quel moment a eu lieu le point de bascule mais on est allé trop loin et la grande difficulté, la grande mission à laquelle on essaye de participer, c'est

une deuxième fonction du ministère de la Culture, c'est de faire en sorte qu'au sein du débat public on puisse définir ce qui s'impose à nous maintenant c'est-à-dire la limitation librement consentie. Alors pourquoi librement consentie ? Parce que tous les élus locaux vous le diront le citoyen, il n'a pas envie de se faire imposer quoi que ce soit. Il faut que ce soit du débat, il faut que ce soit du dialogue mais la liberté elle a du mal à choisir son camp. Tout le monde la revendique : ceux qui veulent continuer à faire comme avant, ceux qui voudraient tout changer.

La condition pour trouver un compromis c'est qu'il y ait un débat, et c'est que ce débat soit un débat de qualité et c'est tout ce que j'ai entendu ce matin autour de la culture. Oui, la création, fondamentalement, ça permet le débat public. Alors ça permet deux choses. Ça permet, un, de ne pas figer l'existant et ça c'est très très important. Quand on documente l'existant ce n'est pas pour reproduire l'existant. Ça nous éclaire sur ce piège du conformisme qui a été évoqué aussi matin, qui est considérable et qui est sans doute d'ailleurs dans notre nature d'homo sapiens. On a besoin de ressembler pour se rassurer et c'est très très difficile à partir de là de créer et c'est bien la fonction fondamentale de l'artiste de venir interroger le consensus, bousculer nos habitudes et apporter un débat qui permet justement de laisser une place au conformisme. TOCQUEVILLE disait « Le conformisme c'est le despotisme auquel sont confrontés les démocraties ». Le Général DE GAULLE en 41 devant des étudiants à Oxford quand il s'agissait pour lui d'identifier les origines du totalitarisme, il pointait le conformisme.

Le conformisme c'est vraiment quelque chose que l'on doit avoir en tête en permanence et les artistes sont là pour bousculer et pour empêcher que ce conformisme s'installe. Donc la qualité du débat public est fonction de l'ensemble des lieux, y compris l'espace public, ou vont se retrouver des artistes qui vont venir nous bousculer et interroger ce conformisme.

Emma DELAUNAY : Alors on les a bien bousculés nos amis des agences. Je pense qu'il faut aussi les rassurer, en plus on touche bientôt à la fin, enfin on s'approche de la fin de cette table ronde. Le métier des architectes, des urbanistes, c'est de penser des projets et des fois de le penser au-delà des générations, au-delà de sa génération. Ça c'est quelque chose qui est compliqué et il faut avoir aussi cette approche collective. On demande beaucoup de choses. Est-ce que Marc DROUET, vous pouvez peut-être les rassurer, leur dire qu'on peut y arriver ?

Marc DROUET : Alors oui on peut y arriver évidemment puisque le futur c'est ce que l'on fait. Il y a un moment où on doit pouvoir s'accorder et faire des choses. La tonalité pessimiste, quand je disais qu'il va falloir trouver les termes de la limitation librement consentie, la difficulté on le sait c'est que c'est un vieux débat. Au IV^{ème} siècle, DIOCLETIEN a pris un édit du maximum qui selon ses termes visait à encadrer la cupidité. Ce que l'on peut dire aujourd'hui c'est que tout le monde sait ce qu'est la cupidité. Tout le monde a croisé la cupidité, personne ne se souvient de DIOCLETIEN.

Benoît BOUSCAREL : Pour revenir dans nos centre-bourgs, Marc DROUET, quand Simon TEYSSOU nous disait tout à l'heure ça serait quand même bien de revivifier les moyennes centralités, les petits bourgs ; c'est vrai qu'on voit énormément de vacance, on se dit qu'il y aurait peut-être énormément de projets d'architectes à mener pour peut-être faire arriver, revenir dans ces centre-bourgs des habitants mais il y a des normes qui empêchent, et vous voyez où je veux en venir, il y a des normes qui empêchent les travaux, qui empêchent peut-être de l'imagination, qui empêchent de la création, et peut-être que Simon TEYSSOU vous pourrait rebondir sur ce que va dire Marc DROUET, mais comment est-ce que vous pourriez rassurer les architectes sur ces questions-là, des normes qui empêchent via les ABF, de toucher trop à l'existant et de toucher trop au patrimoine.

Marc DROUET : d'une manière générale nous nous sommes associés de nouveau en interministériel dans les travaux autour de la revitalisation des centres-bourgs, des petites villes de demain etc. Un des enjeux c'est aussi de partir une fois encore de l'existant, et de faire de la rénovation, de la réhabilitation ; le conseil régional de l'ordre des architectes Auvergne Rhône-Alpes l'a souligné dans son dernier rapport ; 80% de l'activité aujourd'hui des architectes c'est de la réhabilitation, de la rénovation, ce n'est pas de la construction de neuf donc il faut déjà utiliser le bâti existant pour le faire évoluer dans ses usages et dans ses fonctions.

Alors ensuite, oui les règles, on est tous confronté à cet empilement des normes. Je crois qu'il faut le relativiser d'abord parce que comme je le disais le ministère de la Culture est engagé dans la transition écologique et se fixe comme objectif la transition écologique parce que cet existant que l'on documente il révèle de nombreuses pratiques qui sont des pratiques qui influencent utilement les pratiques contemporaines dans le sens de la frugalité et de la transition écologique. Rappeler que l'avis conforme quand on parle beaucoup de l'architecte des bâtiments de France c'est 6% du territoire. 94% du territoire n'est pas concerné par un avis conforme de l'architecte des bâtiments de France. Qu'est-ce que c'est ces 6% ?

En général ce sont les abords ou les monuments historiques qui font venir du monde entier des touristes pour admirer notre patrimoine. C'est vrai qu'au ministère de la Culture on a plutôt tendance à poser la question de l'ordre des priorités en disant : Est-ce qu'on ne devrait pas commencer à s'interroger et à travailler sur les 94% libres de normes au moins pour les ABF et puis se poser avec parcimonie la question des 6% et d'ailleurs on y travaille avec le DREAL dans la Région et on porte l'un et l'autre ensemble une incitation aux élus pour définir dans leur PLU, dans leurs documents d'urbanisme, des zones où on peut concentrer utilement du photovoltaïque, de l'éolien etc. et qui ne soit pas dans ces périmètres des 6%.

Benoît BOUSCAREL : On fera réagir Philippe MAZENC sur l'empilement des normes. D'abord, Simon TEYSSOU, je ne veux pas vous faire parler mais j'aimerais juste que vous nous racontiez cette histoire des centre-bourgs. Vous dites également

que vous n'êtes absolument pas contre le travail des ABF, évidemment, des architectes des bâtiments de France, qu'au contraire on pourrait en avoir encore plus mais c'est la question de comment on utilise ces compétences-là et aussi comment on travaille avec les normes.

Simon TEYSSOU : Oui, je suis convaincu qu'on devrait avoir en réalité deux fois plus d'ABF. Je pense que ce qui serait intéressant ce serait de faire en sorte que ces architectes des bâtiments de France participent à la co-construction de solutions pour ces petites centralités. Je regrette un peu qu'on cantonne un peu trop les architectes des bâtiments de France dans un registre un peu de censeurs. Je pense que ce serait beaucoup plus intéressant de les mobiliser sur leur cœur de métier qui est celui de la reconnaissance du patrimoine bâti et justement dans la co-construction de dispositifs qui pourraient permettre une mutation plus accélérée de ces petites centralités, ou pourrait s'exprimer malgré tout le désir d'habiter.

Personnellement je ne crois pas tellement à la perspective actuelle qui consiste à considérer le patrimoine bâti ordinaire un peu de la même manière que le patrimoine classé. Je trouve que l'on reste quand même dans des sortes de logiques assez conservatrices malgré tout. Je pense que l'enjeu justement dans la perspective du zéro artificialisation nette c'est peut-être aussi de desserrer l'étau sur toutes ces petites centralités qui sont souvent en déshérence et qui mériteraient, tout simplement, qu'on se place dans une perspective réjouissante, une transformation qui serait plus inventive, où on oserait aménager des toitures pour les transformer en terrasse tropézienne, on pourrait trouver des loggia, on pourrait imaginer même des petites opérations de soustraction.

J'ai écrit un article sur ce sujet qui me tient beaucoup à cœur. Il y a quand même beaucoup de confusion sur la notion de densité, je trouve dans notre pays c'est à dire qu'il y a la densité vécue et la densité matérielle et parfois pour qu'il y ait une densité démographique qui revienne dans ces petites centralités il faut savoir aussi déconstruire, parce que ça donne de la valeur à ce qu'on conserve, on retrouve des vides qui puissent devenir extrêmement intéressants, pour retrouver une vue, pour retrouver davantage de lumière, pour trouver un petit jardin qui manque, ou la possibilité de s'approcher avec son véhicule pour décharger ses courses ou sa poussette etc.

Ça demande évidemment beaucoup d'expertise patrimoniale et je pense que c'est là où on devrait mobiliser les architectes des bâtiments de France, plus que dans le strict respect, le mot est un peu fort, mais de dogmes parfois qui me semblent être un peu réducteurs et qui mettent un peu sous cloche des territoires qui finissent par continuer à tomber en désuétude parce que c'est tellement compliqué d'imaginer habiter un centre-bourg qu'on finit par acheter un pavillon de seconde main en cliquant sur Le Bon Coin.

Benoît BOUSCAREL : Marc DROUET ?

Marc DROUET : Je trouve ce propos consensuel, je n'ai pas de remarque. Effectivement si on pouvait

avoir plus d'ABF, ce serait formidable. Si on pouvait, parce qu'on en a plus, les réorienter vers d'autres missions de conseil, ce qu'ils font un peu, mais effectivement ils ont peu de temps pour faire, ou ce serait dans l'intérêt de ces villages.

De toute façon, c'est ce qu'on disait en parlant de l'urbanisme, c'est d'abord un fait humain. Il est évident que l'urbanisme doit s'adapter avant tout aux besoins et aux attentes qui évoluent, et qui évoluent malheureusement considérablement en ce moment, des usagers finaux. L'architecte des bâtiments de France, comme tous les autres acteurs, il est là pour accompagner cette expression de besoins. Une fois encore la définition de cette expression de besoins elle doit se faire au sein d'un débat public, qui soit un débat public où chacun peut s'exprimer, où tous les points de vue peuvent être écoutés, respectés et où ce n'est pas uniquement la loi du plus fort qui l'emporte.

Benoît BOUSCAREL : Philippe MAZENC peut-être une réaction à tout ce qui vient d'être dit ? Je vous voyais, tout à l'heure, opiner du chef.

Philippe MAZENC : J'ai cru deux secondes échapper à la question de l'empilement des normes du côté du ministère du logement. Peut-être un mot avant de répondre à ça. Ce que l'on peut nous reprocher est extrêmement parallèle finalement. La question du récit c'est un sujet qui est assez central. Sur ce que vous disiez sur la densité notamment, ça m'a beaucoup intéressé.

On a eu plein de débats, pas mal de réunions interministérielles, post-émeutes, évidemment sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Là aussi il y a un sujet de déconstruction des images qui sont reçues. Les grands ensembles, c'est un peu caricatural ce que je dis, mais les grands ensembles des années 60 sont beaucoup moins denses qu'un centre-ville du type Paris qui est aussi dense que Tokyo. La densité, c'est pour aller dans votre sens, c'est une densité qui est ressentie.

Aujourd'hui ce que l'on constate d'un point de vue macro au plan national, aujourd'hui les PLU permettent d'optimiser les surélévations. On a un sujet d'appropriation par les populations d'acceptation de cette densification intelligente, bien faite, évidemment coordonnée et on essaie de replacer ; justement c'est un peu le sens de ce que je disais tout à l'heure ; on essaie de replacer la question du ZAN, de la densification, dans un discours qui est beaucoup plus large. C'est là où il y a la question du débat. Je vous avais parlé des tutelles que j'ai auprès de la DGALN.

Il se trouve qu'on dépend certes du ministère du logement, certes du ministère de la ville, mais on dépend aussi du ministère de la transition énergétique. Evidemment quand on parle d'un développement du photovoltaïque, de développement de champs éoliens, ça renvoie à l'environnement, ça renvoie au paysage, ça renvoie à des notions qu'on est aussi chargé de protéger donc il y a toujours cette ligne de crête, et c'est dans le discours, c'est dans le dialogue, qu'on arrive ce qu'on essaie systématiquement de faire, et la difficulté, je reviens à ce que je disais tout à l'heure, c'est d'essayer de faire comprendre notre enjeu, notre impératif, surtout en administration

centrale, c'est d'essayer d'apporter un discours qui soit cohérent. Je ne dis pas qu'on y arrive toujours parce qu'encore une fois on est sur des lignes de crête. Quand on développe un champ, un projet éolien, dans une zone connexe, c'est un peu caricatural là aussi mais c'est un exemple qui me vient en tête, un champ éolien dans une zone connexe, c'est un site classé à UNESCO.

Oui, ça se discute, il faut qu'on en discute. Quand on veut développer du photovoltaïque aux abords d'un site classé, oui, ça interroge aussi. On a forcément cette approche transversale. Et pour arriver quand même à vous répondre sur les normes, évidemment on nous dit les RE2020 c'est une catastrophe, il faut absolument arrêter, faire une pause sur les normes de construction, évidemment le discours est audible. Les RE2020 aujourd'hui c'est à peu près 4% de surcoût, à terme ça sera un peu plus, ça sera peut-être l'ordre de 10%.

Il faut évidemment resituer ça, encore une fois je ne dis pas que leur projet est illégitime il faut replacer cela dans un discours plus large, sur le cycle de vie totale des bâtiments, sur les bio-sourçés vous en parlez, et là aussi on a des discussions parce que évidemment notre approche, côté des HUP en particulier, elle va beaucoup plus loin que peut-être celle du ministère d'Intérieur pour des règles de sécurité incendies par exemple. Encore une fois l'importance de ce discours large et intégrateur.

Benoît BOUSCAREL : Merci beaucoup, merci à tous les trois, Philippe MAZENC, Marc DROUET et Simon TEYSSOU. Le temps file, il est midi et quart et on va maintenant pour donner le mot de la fin à celui à qui il revient, écouter Patrice VERGRIETE, avant d'ailleurs de faire monter sur scène quelques personnages importants de cette 44ème rencontre. Patrice VERGRIETE que j'imagine beaucoup de gens connaissent ici qui est ministre délégué au logement auprès du ministre de la Transition écologique et de la cohésion des territoires.

Patrice VERGRIETE : (Intervention en vidéo). Mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les représentants de l'État, mesdames et messieurs les directrices et directeurs d'agence, chers congressistes, c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous aujourd'hui à l'occasion de vos rencontres nationales. Vous savez, mon attachement à la FNAU et le plaisir que j'avais de la présider jusqu'à ma nomination au ministère du Logement cet été. J'avais d'ailleurs prévu d'être parmi vous aujourd'hui mais malheureusement en raison de la présence de la première ministre à Dunkerque hier, c'est par cette vidéo que je suis contraint de vous adresser ces quelques mots.

Vous le savez, notre monde est mis au défi de sa transition écologique. Cette dernière nous invite à changer de logique, à repenser notre manière d'envisager nos vies personnelles, nos métiers comme nos politiques publiques. Dans ce cadre, nos territoires ont plus que jamais besoin de vous et d'une ingénierie prospective. Le monde de l'urbanisme doit être à l'avant-garde d'un nouveau modèle de développement territorial. Rénovation énergétique, lutte contre l'étalement urbain, logique de sobriété foncière, densification douce,

les concepts par lesquels nous pensons désormais la fabrique de la ville, témoigne du fait que cette transition est désormais à l'œuvre.

Ces changements ne sont pas si simples que ce soit pour nos concitoyens ou pour nos pratiques professionnelles. Ils nécessitent de faire vivre le débat démocratique en partant des territoires et de leur réalité vécue. C'est d'ailleurs le sens de la politique de décentralisation du logement que je porte pour qu'elle laisse plus de place à la différenciation et à l'intelligence territoriale, qu'elle assure une meilleure répartition de l'offre de logement là où les besoins sont les plus criants.

Cette année vous avez choisi de vous saisir de la thématique de la culture et vous avez eu raison. Elle guide notre réflexion pour le sens ultime de toutes nos actions publiques, à toutes les échelles. Améliorer la qualité de vie des habitants, favoriser la mixité et la rencontre et in fine incarner ce vivre ensemble qui nous unit, notre pays en a plus que besoin en ce moment. Vous l'aurez compris même si notre collaboration se fera désormais à travers d'autres prismes, je tiens à vous renouveler toute mon estime et toute ma confiance pour relever ces défis, ensemble.

Chère Sonia (DE LA PROVÔTÉ) connaissant toute ton expertise et ta détermination, reçois mes plus chaleureux vœux de réussite à la tête de cette belle structure. Je sais que tu peux compter sur une équipe dynamique et compétente et sur des directeurs d'agence volontaires. Alors merci à tous de votre engagement, merci de votre enthousiasme pour construire nos villes de demain. Soyez en tout cas assurés que ma détermination reste sans faille pour conduire des politiques du logement ambitieuses et justes.

Benoît BOUSCAREL : Patrice VERGRIETE ministre délégué au logement. Sonia DE LA PROVÔTÉ nous rejoins en compagnie de Grégory BERNARD pour le mot de la fin sur cette 44ème rencontre.

Sonia DE LA PROVÔTÉ : D'abord vous remercier tous les trois. Monsieur DGALN, Monsieur le DRAC. J'étais très honorée et très heureuse d'avoir pu vous entendre compte tenu de votre contribution importante sur des sujets qui vont beaucoup, beaucoup nous occuper pendant pas mal de temps.

Normalement je suis censée d'abord remercier tout le monde, à commencer par vous qui avez animé magistralement ces journées et puis donc je vous remercie (Grégory BERNARD), je te remercie beaucoup d'avoir permis cet accueil sur un sujet un peu magique. On a tous en nous un petit côté punk, enfin tous je ne sais pas, en tout cas moi c'est certain. Je trouve que le sujet était hyper motivant.

Je cherchais dans ma mémoire à quoi ça me faisait penser et en fait cette histoire de la culture qui transcende les générations, qui transcende tout, qui permet de traiter tous les sujets, d'avoir des outils nouveaux, de penser différemment, d'apporter des choses nouvelles sur des sujets un peu convenus où on a un peu tendance quand même à toujours dire la même chose, et souvent

par les mêmes personnes, il m'est revenu un truc que j'ai mis dans ma playlist, c'est la Toccata de BACH mais interprété par les Toy Dolls. Il y a plein de punks qui connaissent la Toccata grâce à cette version là. C'est ça aussi la culture, chacun l'écrit, la vit et l'apprécie à sa façon. C'est comme ça qu'on pourra arriver à affronter les défis de maintenant et qui vont probablement s'aggraver demain, en ayant une culture commune à partir de toutes nos différences.

On en aura bien besoin, parce que entre les « anti », les « pour », les « contres », etc., chacun à ses lunettes, chacun voit différemment mais ce qui est certain c'est que le défi est là, qu'il faut régler les problèmes ou en tout cas rendre à la terre ce qu'on lui doit et à notre société lui donner les moyens, les outils, pour cette politesse qu'elle a eue, qu'elle a bien voulu avec bienveillance de nous accueillir, cette terre qui nous est chère. Je dois normalement remercier tous ceux qui sont présents, remercier l'Agence d'urbanisme, son président, en tout cas je les remercie beaucoup pour leur accueil.

Ces trois journées ça résume un peu ce que sont les agences d'urbanisme à la fois résilientes et agiles et quand ça ne veut pas, ça veut quand même. On va chercher une petite phrase un peu plus populaire pour résumer tout ça mais c'est un peu ça. Il y a des imprévus. Chacun réagit comme il veut, comme il peut mais pour le mieux. Bravo, bravo vraiment, un sujet pas simple mais un sujet qui faisait envie. Félicitations. On a ouvert d'autres portes que celles du sérieux permanent et si on abordait des sujets sérieux, on les a abordés avec d'autres outils et d'autres moyens que la doxa habituelle sur laquelle on nous demande souvent de réagir.

Remercier tous ceux qui sont présents, qui ont affronté la tempête pour quelques-uns, l'équipe de la FNAU qui va arriver : Brigitte (BARIOL-MATHAIS), Karine (HUREL), les remercier. (Applaudissements)

Grégory BERNARD : Bravo à la FNAU et à l'équipe. (Applaudissements) C'est le moment où voilà on annonce la suite.

Sonia DE LA PROVOTE : La 45ème journée va se passer à Saint-Omer, les pieds dans l'eau ? non pas toujours mais en ce moment. Nous sommes très heureux. On va excuser le maire (de Saint Omer) qui a fort à faire comme Olivier BIANCHI qui fait la tournée... on a tout connu ça ces derniers temps dans nos territoires respectifs quand la tempête est passée. Monsieur MOLIN je vais vous laisser prendre la parole. En tout cas on est très heureux de pouvoir se déplacer dans un territoire tellement différent de celui-là, c'est vraiment un bonheur et c'est le plaisir de la FNAU.

Christophe MOLIN : Merci beaucoup. Bonjour à toutes et à tous. Ça a marché. Je suis arrivé sur un refuge, au sens propre. Il y a de l'émotion. Ça veut dire que ça a aussi marché. Un grand merci aux équipes pour ces trois jours passés avec vous. Comme tu l'as dit j'excuse François DECOSTER le maire de Saint-Omer et président de la culture de la région des Hauts-de-France et puis Joël DUQUENOY président de l'agglomération

de Saint-Omer et président de l'agence. Les inondations de ces derniers jours ont eu raison de leurs agendas. En leur nom, remercier la FNAU, sa présidente, l'ensemble du bureau, les équipes : Brigitte (BARIOL-MATHAIS), Karine (HUREL) pour la confiance que vous allez accorder pour ces 45e rencontres. 45e rencontres qui vont se trouver sur un territoire d'eau mais qui depuis treize siècle est aménagé avec l'eau et donc on va trouver les solutions.

Un territoire de culture et c'était un plaisir de recroiser Marc DROUET parce que Marc DROUET dans les Hauts-de-France il sait que l'agence de l'urbanisme a mutualisé le label pays d'art et d'histoire en son sein. Ça fera 10 ans l'année prochaine et on va enfin ouvrir notre maison du patrimoine. On a également lancé ensemble le Site Patrimonial Remarquable, document de planification, avec le ministère de la Culture et le ministère de la Transition écologique et on le finalise.

Territoire d'industrie également avec les arts de la table, avec une activité brassicole que l'on vous fera aussi découvrir, de qualité et diversifiée, et puis un territoire qui, comme vous nous l'avez fait vivre, a un sens aigu aussi de la convivialité et de l'accueil. Un territoire qui travaille avec ses voisins avec moi du coup c'est aussi le réseau régional Urba 8 qui vous accueillera dans les Hauts-de-France l'année prochaine. Merci à tous et encore félicitations pour cette 44ème rencontre. C'est un beau défi que vous nous mettez aussi parce que le niveau était haut.

Grégory BERNARD : Il me revient, je crois, de prendre la parole une dernière fois lors de ces rencontres pour demander à mon équipe, à l'équipe de Stéphane, à l'équipe de l'Agence d'urbanisme Clermont Massif central de nous rejoindre sur scène pour que vous puissiez sous un tonnerre d'applaudissements les remercier, les féliciter... Applaudissement... ce sont elles, ce sont eux... Applaudissement... Ils vous ont préparé depuis un an et demi maintenant ces rencontres. Bravo. Félicitations à vous.

Très sincèrement je crois qu'on s'en souviendra longtemps, ici en tout cas c'est sûr. J'espère que vous aussi en retournant chez vous, j'espère que tout se passera bien sur votre chemin du retour et qu'il ne sera pas trop perturbé. J'espère que vous avez passé de bons moments ici, que l'hospitalité que je vous avais un peu promise le premier jour, vous avez pu la mesurer. J'espère que vous l'avez vécu comme nous on l'a imaginé collectivement, Stéphane (CORDOBES), Rosalie (LAKATOS), une expérience sensible, pas seulement intellectuelle, sensible. J'espère que vous repartirez avec ça.

J'espère aussi vous retrouvez bientôt à Saint-Omer. Une vraie pensée solidaire pour nos collègues de Saint-Omer. On a vécu hier quelque chose de difficile sur notre territoire mais vous aussi d'une autre façon. Je crois que ce qu'il faut qu'on retienne aussi c'est que dans ces moments difficiles que nous traversons on a besoin de cette solidarité. Je vous laisse avec ça. Je vous souhaite un très bon retour. Bravo encore à l'équipe. Merci, merci aussi à tous ceux qui sont derrière, ils ont

fait un travail remarquable. Je pense aussi à tous les artistes, à Frank (MICHELETTI) qui a dû nous quitter. Ces danseuses, ces danseurs, magnifiques, qui ont fait de cette rencontre je crois un moment un peu unique dans l'histoire des rencontres des agences. Je suis certain qu'à Saint-Omer on vivra autre chose et je viendrai avec grand plaisir. Merci à tous.